



Premier Comité de Pilotage du réseau d'animateurs de Charte Forestière de Territoire en Languedoc Roussillon

29 novembre 2010 à Montpellier (DRAAF)

Compte-rendu



Etaient présents à ce Comité de Pilotage :

- Francis CROS, Président de l'Union Régionale des Communes Forestières Languedoc Roussillon et Elu référent de la CFT du Haut-Languedoc
- Florence FOREST, DRAAF Languedoc Roussillon
- Pascal MEUTELET, DDTM de l'Aude
- Jean-Louis CROS, DDTM du Gard
- Nicolas MATTOSSI, DDTM de l'Hérault
- Jean-Louis CALVET, DRAAF Languedoc Roussillon, Pôle Forêt Bois
- Jack ROYER, DRAAF Languedoc Roussillon, Pôle Forêt Bois
- Romain BIAU, Pays Cévennes, CFT du Pays Cévennes
- Marc MAILHE, PNR du Haut-Languedoc, CFT du Haut-Languedoc
- Michèle LAGACHERIE, CRPF Languedoc-Roussillon
- Bruno MARITON, CRPF Languedoc-Roussillon
- Camille BINDA, Pays Pyrénées Méditerranée, CFT du Vallespir et de la Suberaie Catalane
- Laurie SIVADE, PNR des Pyrénées Catalanes, CFT Garrotxes et Carol
- Sébastien IROLA, Communauté de Communes du Chalabrais, CFT Chalabrais
- Julien MOUSSET, Communauté de Communes du Haut-Cabardès, CFT Haut-Cabardès et Haut-Minervois
- Marie THOMAS, Région Languedoc-Roussillon
- Anne-Lise SURJUS, Arfobois
- Philippe LONJON, Union Régionale des Communes Forestières Languedoc Roussillon

Etaient excusés :

- Fanny DOMBRE COSTE, Conseillère régionale, déléguée à la forêt et à la filière bois
- Suzanne DELIEUX, Conseillère régionale, Elue référente de la CFT Carol
- Emmanuelle LAGANIER-JARNE, Région Languedoc-Roussillon
- Magali MAIRE, DRAAF Languedoc Roussillon, Pôle Forêt Bois
- Philippe NEVEU, DDTM des Pyrénées-Orientales
- Serge PEYRE, Conseil Général des Pyrénées-Orientales
- Bertrand FLEURY, ONF

Dans un premier temps, Florence FOREST accueille l'ensemble des participants et souhaite de bons échanges pour ce premier comité de pilotage du réseau des animateurs de CFT (Charte Forestière de Territoire) en Languedoc-Roussillon. Elle commence par excuser différents intervenants et procède à un tour de table.



Francis CROS prend ensuite la parole et rappelle son implication à double titre pour cette réunion : Président de l'Union Régionale des Communes Forestières Languedoc Roussillon et Elu référent de la CFT du Haut-Languedoc.

Il insiste ensuite sur l'intérêt de ces démarches territoriales (Charte Forestière de Territoire, Plan de Développement de Massif, Plan d'Approvisionnement Territorial), qui permettent la rencontre de l'ensemble des acteurs de la forêt, des échanges, de la concertation, au profit du territoire.

Il rappelle que l'objectif est toujours de mobiliser plus de bois, mais que cela doit se faire en lien avec l'aval. Et il fait le lien avec le Grenelle de l'Environnement et le développement à venir de l'utilisation du bois dans le chauffage et la construction.

Il insiste sur la nécessité d'être conscient de la qualité et de la valeur de nos bois et sur la nécessité de bien travailler pour mieux commercialiser nos bois.

Il rappelle le rôle multifonctionnel de la forêt et met en relation la bande littorale de la région Languedoc-Roussillon qui accueille les villes et le monde et l'arrière pays où sont situées les forêts. Les habitants des villes vont se ressourcer en forêt et la production de l'arrière-pays doit être utilisée dans les villes.

Philippe LONJON prend ensuite la parole pour rappeler le déroulement de la réunion :

- Les Chartes Forestières de Territoire : philosophie, politique, gouvernance, financements, et lien avec « AGIR pour le bois et la forêt en Languedoc Roussillon »
- Présentation de l'état d'avancement du contrat de filière AGIR pour le bois et la forêt, par le Conseil Régional Languedoc-Roussillon et la DRAAF Languedoc- Roussillon
- Présentation du résultat de l'enquête auprès de chacune des Chartes Forestières de Territoire : état des lieux
- Echanges et discussions sur les pistes d'actions pour les années futures de ce réseau de CFT au niveau du Languedoc Roussillon

Le powerpoint de l'ensemble des interventions est joint en annexe à ce compte-rendu.

Jack ROYER fait un certain nombre de rappels concernant les Chartes Forestières de Territoire en insistant sur différents points :

- la nécessaire gouvernance à développer avec les acteurs des territoires pour mieux insérer la forêt et son rôle multifonctionnel ;
- l'indispensable cohérence avec les autres démarches de territoire en place ;
- le besoin d'assurer et de maintenir l'animation pour réussir la mise en œuvre des actions CFT ;



- le portage politique par les élus de territoire de projet, en relevant qu'un seul des élus référents des CFT était présent à ce premier comité de pilotage et en exprimant le souhait qu'ils soient plus nombreux au prochain ;
- le nécessaire suivi des CFT au niveau régional et retour d'expérience par le réseau ;
- les bénéficiaires d'inscrire des actions dans une CFT par rapport à un dossier individuel (priorité de financement, exemple de la desserte forestière avec un taux d'aide publique pouvant monter jusqu'à 70% contre 50% pour un dossier individuel).

Concernant le financement de l'animation, Florence FOREST précise les modalités de fonctionnement et indique qu'avec un financement par exemple des départements l'aide peut monter, pour un maître d'ouvrage public, jusqu'à 95% de la dépense éligible H.T. Avec la possibilité de financer un poste d'animateur pour la mise en œuvre d'un CFT validées pendant 3 ans.

Des questions sont posées afin de savoir quels sont les départements qui veulent bien apporter ce co-financement : Pyrénées-Orientales et Aude, non. Les autres, il faudra se renseigner.

Laurie SIVADE demande si les opérations pilotes des CFT sont éligibles au FEADER.

Florence FOREST répond que non. Il faut faire des montages distincts entre la phase d'étude et les opérations pilotes.

Les financeurs rappellent leur volonté d'avoir les dossiers le plus en amont possible, avec une vision la plus globale possible, afin de mieux articuler leurs modes de fonctionnement.

Jack ROYER souligne les attentes de la DRAAF et du CR en matière de retour d'expérience et de suivi des CFT ainsi que l'importance du réseau CFT porté par l'URCOFOR en cohérence avec "AGIR".

Il précise également le rôle des DDT(M) comme interlocuteur prépondérant des CFT au niveau départemental.

Un zoom est fait sur la CRFPF (Commission Régionale Forêt et Produits Forestiers). Elle réunit l'ensemble des partenaires œuvrant directement ou indirectement dans le domaine de la forêt et du bois. Elle constitue pour l'Etat une véritable source de propositions pour l'application de la politique forestière à l'échelon régional. Les représentants siégeant à cette commission sont issus des institutions de l'Etat, des collectivités locales, des propriétaires forestiers, des représentants de la filière économique mais également les « utilisateurs » de la forêt (chasseurs, usagers, associations de protection de la nature...).

Un point sur le réseau des CFT sera à l'ordre du jour de la prochaine CRFPF, avec notamment la présentation d'un compte-rendu annuel de la mise en œuvre des CFT.



La fin de cette présentation fait le lien entre CFT et le programme AGIR pour la forêt et le bois en Languedoc-Roussillon.

La demande des territoires est très explicite de faire partie du Comité de Pilotage AGIR : demande pour que soient invités les duos élus / animateurs de chaque CFT, ainsi que d'autres élus concernés par des démarches territoriales.

Différentes solutions sont envisagées : l'invitation de tous ces membres, un travail de représentation par les communes forestières, au nom de ce réseau, et en son nom propre de référent des élus, la participation simplement aux groupes techniques.

Camille BINDA insiste sur le fait que l'absence des CFT dans ce processus peut être vécu comme une décrédibilisation des CFT.

Jack ROYER répond que les animateurs et élus référents des CFT ont été invités à participer aux réunions départementales "AGIR AMONT". Les programmes d'actions des CFT ont notamment servis de base de discussion dans les zones identifiées "Bois +".

Jean-Louis CALVET intervient en précisant qu'au contraire de ce que pensent et viennent d'exprimer les animateurs de CFT, Etat et Région ont parfois eu à batailler au cours des réunions de préparation du programme pour que les territoires de CFT soient prioritaires par rapport aux autres territoires. Cette information n'a pas été transmise en retour et « c'est une erreur de notre part ».

On constate très clairement un problème de communication, avec une prise en compte des actions mais pas assez de retour d'information.

Florence FOREST conclut en disant qu'il va falloir améliorer les choses de manière plus opérationnelle et ouvrir plus AGIR aux CFT. Cela renforce d'autant l'intérêt du réseau des animateurs de CFT développé dans le cadre d'AGIR. Son absence au moment de l'élaboration d'AGIR se fait ainsi ressentir. Son rôle est clairement identifié pour faire remonter et redescendre l'information.

Marie THOMAS présente ensuite de façon rapide AGIR pour la forêt et la filière bois. Il ressort de très nombreuses questions et interrogations de l'ensemble des animateurs.

Camille BINDA demande quel lien il y a eu entre la Charte Bois Construction Environnement et le programme AGIR.

Anne-Lise SURJUS explique qu'un certain nombre des actions d'AGIR proviennent directement du travail préalable sur la Charte Bois Construction Environnement.

Quelques actions plus spécifiques sont abordées :

- l'étude des scieries de la Région par Arfobois. Il est demandé de transmettre cette étude aux animateurs



- la plateforme SIG sur la desserte
- le guide bois bûche

Il est demandé plus de communication afin que les actions portées par chacun des territoires et celles portées au niveau régional se complète et ne vient pas en redondance.

Sébastien IROLA insiste sur la bonne coordination à avoir entre nous pour ne pas être contreproductifs.

Philippe LONJON présente ensuite un premier état des lieux des CFT de Languedoc Roussillon réalisé après la rencontre des seuls animateurs. Restent à réaliser des entretiens avec les élus référents et avec les services instructeurs des DDT(M).

Il insiste plus sur la méthode employée et le type de résultat obtenu :

- des tableaux charte par charte, avec une partie générale, la liste des communes et les contacts, plus l'ensemble des actions proposées, avec un état d'avancement, les plans de financement,...
- un tableau général des CFT en Languedoc-Roussillon
- une déclinaison de tous les objectifs énoncés au moment de l'élaboration des CFT
- un croisement entre ces objectifs et ceux génériques des CFT en général
- un tableau récapitulatif des actions « phares » menées et à mener.

L'ensemble de ces tableaux sera transmis prochainement aux animateurs pour complément et validation, avant d'être diffusé plus largement au réseau.

Quelques constats, un certain nombre de thèmes (champignons, offre touristique, biodiversité, lien avec l'agriculture, bois construction, ...) sont affichés comme prioritaires, mais dans les faits, très peu d'actions sont mises en place sur ces thèmes là.

Les animateurs insistent sur le fait que la raison principale est la difficulté à trouver des financements sur ces thèmes là, qui sont souvent en marge du service strictement forestier.

Marie Thomas propose de faire, si besoin, le relais auprès d'autres directions de la Région pour voir si des financements sont mobilisables pour des actions relatives à l'éducation à l'environnement, au tourisme... qui seraient identifiées dans le cadre d'une CFT.

De cet état des lieux, des attentes des animateurs ressortent : besoins en formation complémentaire, appui pour trouver des financements, besoins de retours d'expériences et d'échanges, demande de la présence du réseau pour défendre les dossiers au niveau des comités régionaux, besoin de faire redescendre l'information,...



Philippe LONJON précise que courant janvier, deux actions complémentaires seront menées pour parfaire l'état des lieux :

- enquête papier puis entretiens auprès des élus référents
- analyse fine des volumes financiers engagés et de leurs origines, principalement avec les DDT(M).

Une répartition schématique des CFT du Languedoc-Roussillon est ensuite faite en différents groupes en fonction de la présence ou non d'une animation importante, qui est le facteur clé de la réussite d'une CFT.

Quelques constats et généralités sont ensuite dressés :

- Une absence d'animation a pour conséquence une absence de stratégie locale forestière.

Une animation efficace couplée à un portage politique fort entraîne le développement d'une stratégie forestière

Le lien élu – animateur est à renforcer et à améliorer, voire à créer là où il n'existe pas encore. C'est en effet ce tandem qui permet de concrétiser la stratégie forestière du territoire

- Un turn over important au niveau de l'animation nuit à l'efficacité de l'action des CFT

- Si les actions restent trop évasives dans la phase d'études, elles ne sont pas mises en place ultérieurement

- Il y a une distorsion entre une CFT qui prône la multifonctionnalité et des financements qui eux sont affectés à des orientations plus « strictes ».

Jack ROYER précise qu'un programme d'actions d'une CFT et les priorités données initialement aux actions peuvent être modifiés et complétés. Cela peut permettre une actualisation des programmes et une meilleure "appropriation" par une nouvelle équipe "élus/animateur)

Sur ce dernier point, Jean-Louis CROS propose que les CFT soient des forces de propositions pour modifier au niveau des départements les règles de financement sur certains points. Il appuie son argumentation sur un exemple qu'il a connu en Midi Pyrénées avec des programmes d'auto-construction pour le monde agricole financés par le département.

Philippe LONJON présente ensuite des pistes d'actions pour ce réseau de CFT :

- développement d'un site internet des CFT du Languedoc-Roussillon
- réalisation d'une synthèse afin de clairement identifier toutes les lignes de financements existantes (de la manière la plus exhaustive possible) : tableau récapitulatif des financements (filière forêt et bois) existants avec leur principales caractéristiques et un lien pour en savoir plus pour chaque, au niveau de chacun des 5 départements, de la Région Languedoc Roussillon, des 2 massifs (Pyrénées et Massif Central), de l'Etat et de l'Europe

- développement et test d'un outil d'évaluation propre aux CFT de Languedoc Roussillon, en lien avec l'évaluation nationale menée par la FNCOFOR pour laquelle la CFT du Haut-Languedoc est CFT test

Des idées d'indicateurs supplémentaires sont évoquées (lien avec le pourcentage de temps d'animation, temps passé par les structures professionnelles associées – CRPF, ONF, propriétaires privés,... -, ...).

L'outil travaillé sera envoyé aux animateurs et sera amélioré conjointement.

- mise en place de formations territorialisées à l'initiative des territoires, afin de faire appel à l'expérience d'autres élus

- développement de rencontres techniques par territoire (de taille suffisante) sur le thème du bois construction avec des rencontres entre maîtres d'ouvrages, première transformation et seconde transformation.

Sur ce point, il est bien précisé qu'il faudra faire attention aux différentes démarches développées par de nombreux autres intervenants.

Philippe LONJON évoque la possibilité à plus long terme d'ouvrir ce réseau aux animateurs de PDM et de devenir un réseau des stratégies territoriales forestières.

Tout le monde est d'accord sur le principe et l'intérêt d'une telle ouverture.

Questions diverses :

- Romain BIAU s'interroge sur la possibilité future de mener des actions conjointes entre deux CFT proches géographiquement l'une de l'autre.

Aucun souci, cela s'est déjà réalisé avec l'exemple du site internet développé il y a quelques années par les CFT de la Suberaie catalane, du Chalabrais et du Haut-Cabardès et Haut-Minervois.

- Julien MOUSSET demande s'il ne pourrait pas y avoir des formations en lien avec la future réforme territoriale qui va influencer plus ou moins directement à terme sur les CFT, leur territoire et leurs compétences.

- Bruno MARITON demande si le réseau pourrait mettre en place une veille sur les appels d'offre européens, si l'URCOFOR au nom du réseau pourrait à terme porter des projets groupés, voire même mettre en place un groupement d'employeurs pour les animateurs de CFT et ainsi aller appeler des financements complémentaires au FEADER.

La réponse est positive pour les deux premiers points, plus complexe pour le dernier.

- Bruno MARITON demande si la FNCOFOR organisera en 2011 une journée nationale des CFT, et si la réponse était positive, l'ensemble des participants trouverait intéressant que la région Languedoc Roussillon se porte candidate pour accueillir ces journées, ce qui renforcerait la mise en place de notre réseau régional.

Sur ces échanges, la réunion se conclut, en insistant sur la nécessité de faire vivre de manière active le réseau, rôle dévoué désormais à l'Union régionale des Communes Forestières.

Suite aux études aidées notamment par le MAAP (DRAAF LR) en 2010, Jack ROYER indique que le dossier remis aux participants contient également :

- un résumé des principaux résultats obtenus par les organismes de recherches forestières en Languedoc-Roussillon
- une présentation des objectifs de 2 études engagées fin 2010

Dans le cadre d'AGIR : Valorisation des essences locales et des produits).

Les CR détaillés peuvent être consultés sur le site internet de la DRAAF LR à l'adresse : http://www.draaf.languedoc-roussillon.agriculture.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=255

La Salvetat-sur-Agoût, le 16décembre 2010



Comité de Pilotage du réseau d'animateurs de Charte Forestière de Territoire
en Languedoc Roussillon – **COMPTE RENDU**